Vendredi 20 janvier 1928. — No 8. 68me année. Annonces : No 52. Téléphone Rédaction : No 31.

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISSANT A MARTIGNY LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

ABONNEMENTS
SUISSE : Un an ..... fr. 9.—
Avec *Bulletin officiel* ..... » 13.50
ETRANGER : Un an ..... fr. 18.—
Avec *Bulletin officiel* ..... » 22.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY
Compte de Chèques postaux II c 58
JOINDRE 20 CENTIMES EN TIMBRES-POSTE A TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE

ANNONCES (Corps 7)
CANTON ..... 20 ct. | ETRANGER ..... 30 ct.
SUISSE ..... 25 » | *RÉCLAMES* .... 50 »
(la ligne ou son espace)
S'adresser à PUBLICITAS, Société anonyme suisse de Publicité ou à l'ADMINISTRATION du „CONFÉDÉRÉ"

Referendum cantonal

Obligatoire ou Facultatif ?

Après avoir allègrement renoncé à trois postulats essentiels de sa motion en quatre points, pour n'en retenir que celui de ces derniers sur lequel l'accord paraît facile, M. Evéquoz lui a joint, à la dernière session du Grand Conseil, la question de l'opportunité du remplacement du referendum obligatoire de la Constitution de 1907, par un referendum facultatif.

Ainsi, sa motion déchiquetée reprenait quelque consistance.

Sur cette question de referendum nous sommes **personnellement** en principe d'accord avec le changement envisagé. Il n'est peut-être pas superflu de rappeler encore qu'au moment de la revision de la Constitution cantonale, il y a vingt ans, le parti radical et d'autres démocrates s'étaient prononcés en faveur du referendum facultatif. Et ce sont précisément les pires adversaires de l'émancipation du peuple et de la démocratie qui voulurent nous doter du referendum obligatoire, avec l'arrière-pensée que son fonctionnement détraqué dans un corps électoral, mal adapté à l'exercice de ses droits nouveaux, discréditerait à bref délai les institutions démocratiques.

Quelle douce et secrète vengeance !

Le calcul machiavélique de certains aristos se munissant d'un faux-nez démagogique pour mieux tromper le peuple n'a heureusement pas produit tous les mauvais effets escomptés.

Et, aujourd'hui, après le sacrifice de quelques essais législatifs qui ont pu déconcerter leurs plus zélés partisans, il se révèle que la démocratie valaisanne peut s'accommoder de ce referendum obligatoire, à la condition essentielle que les députés qui ont forgé les lois veulent bien se donner la peine de les expliquer à leurs électeurs.

C'est l'avis en tous cas de diverses personnalités de la droite et de la gauche que nous pourrions citer ici.

* * *

Cependant, nous donnerons tout de même la préférence au referendum facultatif, mais sous la réserve expresse que l'exercice de ce droit populaire soit rendu facile aux citoyens qui entendent en user Cette condition essentielle est le chiffre peu élevé des signatures et la facilité accordée au citoyen qui désire signer une demande de referendum. C'est-à-dire qu'il faut instaurer en Valais le referendum tel qu'il fonctionne au fédéral et non, par exemple, cette caricature de referendum qu'ont imaginée les tépelets fribourgeois et sur laquelle nous pensons revenir.

Le referendum facultatif fédéral date de la Constitution de 1874. Pour qu'une loi de caractère général et permanent soit soumise au vote populaire, il faut que la demande en soit faite par 30,000 citoyens ou par huit cantons. A cette époque, le nombre des citoyens suisses ne dépassait guère le chiffre de 600,000. Le « quotient » référendaire était donc du vingtième des électeurs ou du cinq pour cent. Aujourd'hui, on compte environ un million d'électeurs, donc le chiffre référendaire qui n'a pas été modifié n'est que le trois pour cent. Il a bien été question ces dernières années de majorer ce nombre de 30,000 signatures, comme aussi celui des 50,000 fixé en 1891, pour l'initiative populaire en matière fédérale. Mais on ne l'a pas fait jusqu'ici et il y a des chances pour que le statu quo subsiste encore un temps indéfini, soit pour l'initiative, soit pour le referendum desquels en somme on ne peut pas dire qu'on ait abusé.

Le moins qu'on puisse dire de la Constitution cantonale de 1907, en ce qui concerne l'extension des droits populaires, c'est qu'elle manque de mesure et d'équilibre. En effet, d'un côté referendum obligatoire pour les lois et décrets ; d'autre part, des chiffres prohibitifs pour une minorité qui désirerait avoir recours à l'initiative populaire dont l'existence dans la Constitution est pour ainsi dire théorique et illusoire.

On prévoit en effet 6000 signatures pour l'initiative constitutionnelle, soit pour demander une revision partielle ou totale de la Constitution, et 4000 signatures pour une simple initiative législative (loi nouvelle ou revision d'une loi). Le parti libéral-radical a inscrit dans son programme, la réduction de ces chiffres trop élevés de 6000 et 4000 à 3000 et 2000 signatures, ce qui donnerait à cette disposition essentielle de la démocratie la possibilité d'être exercée utilement.

Pour le referendum facultatif qu'on envisage, il ne faudrait pas que le chiffre éventuel de signatures requises dépassât la proportion existante pour le referendum fédéral. Nous comptons aujourd'hui en Valais tout près de 35,000 citoyens habiles à voter. Selon la proportion de 1874, le 5 %, et celle d'aujourd'hui, le 3 %, on aurait au cantonal les chiffres 1750 et 1050. C'est autour des deux, à 1000 ou 1500, que devrait s'arrêter une norme acceptable. Il faut tenir compte surtout que le Valais est un vaste canton où les électeurs sont très disséminés et partant difficiles à atteindre, malgré la rapidité des moyens modernes de circulation, si tel mouvement référendaire intéressait particulièrement les campagnes. Dans tous les cas, le chiffre de 1500 signatures ne devrait pas être dépassé. A tout projet qui ne tiendrait pas compte de ce vœu, nous préférerons conserver le referendum obligatoire avec tous ses inconvénients possibles, heureusement fort atténués par l'éducation civique des électeurs.

Le jour même où le vœu de M. Evéquoz était formulé au Grand Conseil, nous avons participé à une conversation qui nous a beaucoup refroidi à l'endroit du referendum facultatif. Des députés parlaient couramment d'un quotient de 3000 à 4000 signatures. Ce serait à notre avis un véritable sabotage de la démocratie. A ce compte-là, nous garderons notre referendum obligatoire.

Nous avons glissé dans la conversation notre opinion sur le chiffre maximum de 1500 qui serait rarement recueilli. On s'est récrié en prétendant que ce serait abusif de permettre aux électeurs d'une seule (?) grande commune de provoquer, s'il leur en prenait la fantaisie, une votation populaire. Malicieusement, on citait la commune de Bagnes. Nos contradicteurs nous permettront de leur dire que leur supposition ne tient pas debout. D'abord, il est impossible, en s'en tenant aux chiffres sus-indiqués même les plus bas, qu'une seule commune — voire une des plus grandes : Bagnes ou Sion, par exemple — puisse déclancher un mouvement référendaire. Il faudra toujours au moins la coalition de plusieurs communes, même de tout un district moyen, dans le cas rare où la controverse pourrait revêtir un caractère purement régional.

Et dans ce cas, nous estimons juste que si les électeurs de plusieurs communes, de toute une région manifestent leur hostilité contre une loi, ils puissent la citer à la barre du souverain populaire qui prononcera définitivement.

Nous irons même plus loin. Pourquoi ne donnerait-on pas le droit à un groupe d'une dizaine de communes quelconques, d'en appeler au peuple, ainsi que la Constitution fédérale le prévoit à l'égard des cantons ? Ce serait encore un moyen de renforcer cette autonomie des communes, pierre d'angle de notre démocratie, cette autonomie si souvent traitée cavalièrement par des autorités cantonales qui ont pourtant mission de la faire respecter.

Il ne faut pas craindre chez nous l'abus du referendum. Ce n'est pas simplement par caprice ou fantaisie que des citoyens l'organiseraient mal à propos et sans motifs. L'aventure est onéreuse et ingrate. Vraiment jamais le jeu n'en payerait la chandelle.

Nous nous résumons :

Nous sommes pour le **referendum facultatif** si dans son institution tous les droits du citoyen sont vraiment sauvegardés. Mais nous n'en voulons pas si on tente de le museler, d'en rendre l'exercice impraticable en l'entourant de dispositions pareilles à celles qu'ont imaginées les chefs conservateurs fribourgeois pour juguler la voix du peuple qui leur est désagréable à entendre.

Tous les zélés partisans du referendum facultatif n'ont sans doute pas d'aussi noirs desseins. Mais quand M. Evéquoz se mêle d'une affaire, il est bon de se méfier !

G.

La paix est le temps où les fils enterrent leurs pères, la guerre est le temps où les pères enterrent leurs fils.

HÉRODOTE.

EN LISANT...

...le « Nouvelliste » !

Le dernier « Nouvelliste » est émaillé d'agréables nouvelles qui mettront de l'allégresse au cœur des citoyens bien nés et soucieux des intérêts du pays. Ainsi, nous apprenons que depuis que le gouvernement orthodoxe n'est plus contaminé par un représentant du parti radical, le char gouvernemental marche très allègrement ; que l'administrateur hors ligne qu'est M. Walpen ne sortira de ce gouvernement modèle que les pieds devants ; que les radicaux auront du temps pour se morfondre avant de prendre sa succession (M. Walpen est encore plus jeune que Mussolini), etc.

Nous allions oublier que le premier contact du nouveau grand argentier, M. Lorétan, avec le personnel du Dpt des Finances a produit la meilleure impression.

Le coup de foudre, quoi !

Tout va bien dans le palais enchanté de la Planta !

Le Liseur.

Au-dessus du Mont-Blanc

Le service d'excursion aérienne du massif du Mont-Blanc a été inauguré mercredi matin. Un appareil tri-moteur de 540 HP ayant à bord 11 passagers et piloté par Bajac a quitté l'aérodrome de Cointrin à 8 h. 50 et a repris terre à 11 h. 30 après avoir survolé par un temps magnifique le massif du Mont-Blanc.

Le mot d'ordre

Mil neuf cent vingt-huit, année de combat. Si cela n'était pas écrit en toutes lettres, on le devinerait à voir les organes conservateurs mettre tant d'acharnement à combattre notre politique fédérale. M. Kubick, secrétaire du parti conservateur suisse, vient lui-même de commencer la campagne électorale, par un article que l'« Echo de Sierre » s'est empressé de reproduire.

Deux petits roquets étaient jadis sur nos talons. Ils ont grandi, il faut le reconnaître ; ils jappent d'autant plus fort. Le parti radical reste puissant et redouté, et il est sur la défensive. Parti socialiste à gauche, parti conservateur à droite, c'est à celui qui peut japper le plus fort. Et contre qui ? Contre nous. En cette année de luttes, ils nourrissent de vastes espoirs. L'un a fait pendant longtemps le chien fidèle et ami du maître dans le ménage fédéral, il escomptait bien en tirer quelque profit.

Matérialiste donc, le parti conservateur est le premier aujourd'hui à venir reprocher au gouvernement central une poliitque qu'il prétend, lui, « matérialiste ». Largement, peut-être plus largement que d'autres, les cantons conservateurs ont bénéficié des subventions. Ils ont abondamment puisé dans la caisse fédérale. Cela a permis à beaucoup de cantons un développement économique qu'ils n'auraient pu escompter sans cela. D'aucuns ont pu équilibrer un budget lourd de déficits. La possibilité de bénéficier de subsides fédéraux a été lors des consultations populaires un argument d'un grand poids en faveur de la création d'œuvres importantes au point de vue économique et social dans les cantons.

A preuve, en Valais, la votation de la loi sur la construction des routes de montagne, pour n'en citer qu'une seule.

Et c'est toute une session que le Grand Conseil a dû consacrer à des projets de construction de routes, qui devaient bénéficier de ces mêmes subsides.

Développement réjouissant pour le pays, certes.

Mais cela n'empêchera pas nos conservateurs de prendre le mot d'ordre de M. Kubick, et à la première occasion de tomber à bras raccourcis sur notre gouvernement fédéral, « qui accorde trop de subventions et dont la politique n'est, assure-t-il, que l'expression du matérialisme ».

L'expression du matérialisme, pourquoi ?

Parce que, dit M. Kubick, elle est « semblable au tonneau des Danaïdes. Plus nous avons de recettes, plus nombreuses sont les demandes de subventions ; et ainsi pour des charges grandissantes, il faut sans trêve, augmenter les impôts ».

Allons donc, ce ne sont pas tant les impôts fédéraux qui nous écrasent, mais bien les impôts cantonaux et communaux.

M. le Dr Kubick parle de « la faillite de la politique officielle actuelle ». De la politique fédérale, bien entendu. Il serait pourtant loyal de reconnaître que, si notre pays jouit encore à l'extérieur d'un si grand crédit, c'est à cette même politique officielle que nous le devons, à cette politique qui nous a permis de braver l'orage et de parer aux difficultés d'après-guerre, où d'autres peuples sont encore à se débattre piteusement.

Non, cette politique officielle n'a point fait faillite.

Mais toutes les affirmations sont bonnes, en « cette année de lutte ». Le parti radical est en butte aux attaques de deux grands partis qui, tous deux, espèrent l'affaiblir et se tailler quelque succès à ses dépens.

Sans doute même espèrent-ils davantage. Devenir le parti le plus fort de la Suisse, nous assure-t-on, c'est le rêve socialiste. Probablement aussi le rêve conservateur. Peu s'en faut qu'on ne considère le radicalisme comme perdu d'avance. Il faut un barrage contre le socialisme, nous disent les conservateurs, et le radicalisme n'est pas à même de se défendre, car « il mène lui-même tout droit au socialisme ». Comme si le socialisme n'était pas né en maints endroits et surtout en Valais, de l'égoïsme conservateur, du défaut de compréhension des classes dirigeantes conservatrices à l'égard du peuple, de leur préoccupation insensée des privilèges de caste et de famille, comme si les conservateurs eux-mêmes ne nous l'avaient pas suffisamment affirmé, et démontré par leur insouciance à l'égard des problèmes sociaux qu'ils mettent tant d'ardeur et de nervosité à vouloir étudier aujourd'hui.

Leurs préoccupations sociales ? beau prétexte électoral !

Chez les conservateurs, soit à Fribourg, soit en Valais (nous prenons ceux qui nous sont les plus proches et que nous connaissons le mieux), c'est jusqu'à ce jour le matérialisme le plus bas qui a dominé, puisqu'il n'avait même pas pour raison de créer plus de bien-être social, de donner à chacun sa place au soleil, mais ne visait qu'à maintenir des situations acquises, des privilèges existants.

Nous nous méfions du zèle subit, de l'enthousiasme échevelé qui paraît se manifester dans certains clans conservateurs, aussi bien, d'ailleurs, que du socialisme du « Droit du Peuple » et autres journaux de même acabit. Là, c'est la réaction masquée, ici le communisme camouflé.

C'est pourquoi, n'en déplaise à M. Favre (du « Valais » ou de la « Patrie valaisanne »), il y a une doctrine de « juste milieu ». Les faits le démontrent suffisamment.

Ern. D.

Nouvelles du jour

M. de Bustamente, président de la délégation cubaine, a été élu président du congrès panaméricain. M. Hughes (Etats-Unis) a été élu vice-président.

* * *

Après avoir repoussé, à la demande de M. Painlevé, ministre de la guerre, plusieurs amendements de MM. Renaudel, Escoulont, Cornavin, etc., la Chambre française a adopté l'ensemble du projet de loi sur le recrutement de l'armée par 410 voix contre 23.

* * *

Le président du Reich, sur la proposition du chancelier, a accepté la démission du Dr Gessler, ministre de la Reichswehr, et a nommé à sa place l'ex-ministre du Reich, Gröner, lieutenant général à disposition.

Le Dr Kœhler, ministre des Finances du Reich, annonce le rétablissement de l'équilibre du budget allemand.

* * *

Les conversations qui se poursuivent entre Bucarest, Prague et Belgrade au sujet de l'affaire de Szent-Gotthard sont presque terminées. La démarche de la Petite-Entente à Genève est considérée comme imminente.

* * *

La Chambre des députés du Nicaragua aurait adopté en seconde lecture la proposition de loi tendant à annuler celle qui a été déposée et par laquelle les Etats-Unis auraient le contrôle des prochaines élections au Nicaragua .

Le bruit court que le général Sandino, ennemi des Etats-Unis, aurait été tué.

Le tunnel sous Gibraltar

Il est né un nouveau projet pour passer sous le détroit de Gibraltar. L'auteur en est M. Ibanez de Ibero. L'opinion, et en particulier les milieux techniques, s'intéressent àcette œuvre considérable dont les principaux avantages d'ordre économique peuvent s'énoncer de la façon suivante : Relier deux continents ; ouvrir de nouvelles voies commerciales vers l'Amérique du Sud, le Sud Africain et l'extrême Orient, en liaison avec les lignes projetées du Caire au Cap et le transsaharien ; contribuer à procéder à la mise en valeur du Maroc ; épargner la main-d'œuvre et le tonnage maritime ; supprimer les transbordements de marchandises. L'Espagne se trouverait ainsi directement reliée aux grands réseaux qui s'achemineront vers le Nouveau Monde et l'Extrême-Orient ; elle deviendrait le carrefour où s'entrecroiseront les routes commerciales de l'avenir.

La France n'est pas moins intéressée à la réalisation du tunnel de Gibraltar, puisqu'elle établirait par ce moyen la liaison directe entre elle et ses colonies africaines. On jugera de cette importance quand on saura que le tunnel mettrait Dakar à trois jours de Paris.

Le projet de M. Ibanez offre plusieurs caractéristiques intéressantes :

Il montre qu'il faut rejeter la solution qui consisterait à établir le tracé du tunnel dans la partie la plus resserrée du détroit, entre Punta de Guadelmesi du côté espagnol, et Punta de Cirès sur la côte africaine (13,800 mètres en ligne droite) ; en effet, les profondeurs y atteignent plus de 900 mètres.

M. Ibanez de Ibero propose une ligne droite partant de la voie de Vaqueros et aboutissant à Tanger. La longueur totale du tunnel serait de 48 km. 200, dont 32 km. sous-marins et 16 km. 200 en travaux d'approche ; la voie serait double, à écartement normal et à traction électrique ; la traversée du détroit se ferait en une demi-heure, au lieu de 3 heures par mer. L'auteur du projet estime que la durée des travaux ne dépassera pas 6 ans ; leur coût sera de 330 millions de pesetas environ.

Il faut espérer, dit la « Revue automobile », que le tunnel sous Gibraltar ne sera pas seulement destiné à la liaison de l'Europe à l'Afrique par voie ferrée, mais aussi par autostrade, la voie de communisation de l'avenir.

Surveillez les enfants !

A Sodbach, près de Heitenried (Fribourg-, un enfant de deux ans, fils de l'agriculteur Messer, a renversé une assiette de soupe bouillante dont le contenu l'a grièvement brûlé. Malgré les soins du médecin, il a succombé après de terribles souffrances.

Les Cafetiers valaisans à Martigny

La Société cantonale des Cafetiers et Restaurateurs du Valais a tenu jeudi sa réunion annuelle à Martigny-Ville. La séance administrative s'est ouverte à 10 h. à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Fr. Crettaz, tenancier du Buffet de la Gare, à Sion. M. W. Perrig, secrétaire de la Chambre de Commerce, fonctionnait en la même qualité à l'assemblée de ce jour.

Dans son rapport présidentiel, M. Crettaz constate que l'exercice qui vient de se clôturer a marqué un réel progrès pour l'Association. Le nombre des membres qui était de 277 a passé avec les candidats admis en cette séance à environ 370. Il rend compte de l'activité du Comité, rappelle l'assemblée de Monthey, l'an dernier, et la promenade fort bien réussie faite à Chamonix avec retour sur Thonon et Evian, par un nombre considérable de participants..

Des démarches en vue d'obtenir une révision nécessaire de la loi sur la police des cafés et des hôtels ont été faites par les soins du Comité. Les hautes autorités cantonales sont lentes à donner suite à leurs promesses. La mévente des vins valaisans a d'autres causes que celle de l'exagération des prix par les cafetiers de la Suisse allemande — ou ceux du pays! — Les tea-rooms, les épiceries, la vente du vin par les particuliers non soumis à une concession font une grave concurrence aux cafetiers. C'est surtout dans les établissements énumérés que se vendent les produits étrangers.

La Société des Cafetiers est hostile au projet de loi fédérale concernant le repos hebdomadaire des employés, loi demandée par leur corporation : Union Helvétia. M. Crettaz indique les raisons de cette opposition où il n'entre aucun esprit d'animosité à l'égard de la Société des employés.

Le président rappelle la mémoire de six collègues enlevés à leurs familles et à leurs amis au cours de la dernière année. Sur la proposition d'un membre, un télégramme de condoléances est envoyé à la famille de M. Arthur Beeger, le regretté collègue sédunois qui vient de mourir.

Protocole et comptes sont approuvés. L'assemblée vote une gratification annuelle de fr. 150 au président et de fr. 100 au caissier, M. Hitter.

L'ordre du jour de la séance est rapidement liquidé. Le printemps prochain, en mai probablement, les délégués de la Société suisse des Cafetiers tiendront leur assemblée à Sion. C'est alors qu'on prendra une décision utile concernant la promenade éventuelle et la sortie en commun avec les collègues confédérés.

Un échange d'explications a lieu entre le président de l'assemblée et le rédacteur du « Confédéré » qui assistait à la réunion par devoir professionnel, au sujet de certains articles parus dans la presse valaisanne et critiquant les tarifs établis par les cafetiers dans leurs établissements.

* * *

La séance est levée. Les participants, après avoir pris l'apéro chez leurs collègues de Martigny, se trouvent de nouveau réunis à l'Hôtel Kluser où est servi un banquet d'environ 150 couverts. Excellent menu, qui mit les convives en verve et en gaîté. Parmi eux, nous avons remarqué la présence d'aimables dames et des représentants des autorités cantonales et communales.

Dès le dessert, toute une série de toasts et de discours ont été applaudis. C'est le président de la Société, M. Crettaz qui ouvre les écluses de cette abondante éloquence. Il expose lui-même quelles sont les aspirations et les revendications des cafetiers. Ceux-ci ont conscience de leurs devoirs professionnels mais réclament aussi leurs droits et l'exécution des promesses, ce qui leur permettra de pratiquer leur profession pour le plus grand avantage du public.

M. Trosset, de Monthey, fonctionne en qualité de major de table.

M. Marc Morand, président de Martigny-Ville, qui fut l'avocat-conseil de la Société des Cafetiers, rappelle les circonstances dans lesquelles fut élaborée et adoptée cette malencontreuse loi de 1916 sur les auberges et les hôtels, laquelle contient des disposition qu'on n'est pas encore parvenu, après dix ans, à appliquer rationnellement. L'orateur fait le procès de cette œuvre législative et encourage les cafetiers dans leurs revendications en vue d'une revision, en rappelant les déclarations de M. de Chastonay, alors ministre des Finances, à la dernière réunion des cafetiers à Martigny ,il y a quelques années. La question de l'octroi de la concession d'un café, à la personne du tenancier ou à l'établissement n'a pas été résolue. Le législateur a eu tort de fixer d'une façon uniforme l'heure d'ouverture et de fermeture des cafés sans tenir compte des circonstances locales extrêmement variables.

M. Ch. Favre, secrétaire au Dpt des Finances, excuse l'absence de M. le conseiller d'Etat Lorétan retenu par la première séance plénière du Conseil d'Etat à laquelle il a l'occasion d'assister. M. Favre prend bonne note des doléances des cafetiers à l'égard de cette loi sur les auberges qui est pour eux un véritable Code. Il espère bien qu'aux prochaines réunions annuelles le représentant de l'Etat pourra apporter aux cafetiers réclamants plus que des promesses .

M. Thomas, préfet et cafetier, souhaite ardemment que les produits merveilleux de nos coteaux aient la place d'honneur dans tous nos établissements sans exception. Le café est un lieu de délasement pour ceux qui savent apprécier nos vins sans en abuser. Le café est le « salon du pauvre », disait Favon. M. Thomas termine en citant une pittoresque anecdote :l'ancêtre de la famille Sulzer de Winterthour, sur les conseils de sa bourgeoise, fréquenta le café où se dissipa sa mélancolie et où il acquit la bonne humeur et l'énergie qui firent de lui le créateur d'une industrie opulente universellement connue.

M. Robert Kluser, le maître de céans, membre du Comité central de la Société suisse des Cafetiers, insiste surtout sur la nécessité de la formation professionnelle des cafetiers, sur le rang que ceux-ci tiennent parmi les commerçants en raison de tous les efforts déployés pour élever le niveau professionnel. M. Kluser expose quelles sont les raisons des cafetiers à s'opposer au projet de loi prescrivant un jour de repos hebdomadaire pour les employés. Une règlementation uniforme dans ce domaine, sans tenir compte des conditions locales et très diverses de travail, n'est pas admissible.

M. M. Bessard, bon Valaisan d'origine, qui préside à Genève la Société des Cafetiers de ce canton, rappelle les affinités particulières qui rapprochent des Confédérés amis que le Léman semble plutôt unir que séparer. L'orateur met en garde les cafetiers contre les exagérations de la propagande de certaines Ligues abstinentes. Parce que quelques individus se laissent trop facilement gagner par de captivants attraits bachiques, ce n'est pas une raison pour vouloir museler tout le monde.

M. G. de Stockalper, de Brigue, s'exprimant en allemand, se félicite de la bonne organisation de la Société et décrit les charmes de la vie de café.

M. Gabbud, rédacteur, estime que les cafetiers qui se plaignent des préventions du public à leur égard, devraient exposer leur point de vue dans les mêmes organes où ils sont critiqués. Ils ont tort de se renfermer dédaigneusement dans leur tour d'ivoire.

Ces paroles discordantes n'ont pas l'heur de plaire à M. Deléglise qui proteste contre la prétendue incursion du préopinant sur un terrain défendu, alors qu'il s'agissait d'une simple comparaison. A la réflexion, le bouillant Deléglise l'aura peut-être compris.

M. Fournier, président de Vernayaz, adresse quelques critiques à tels marchands de vin dont les procédés constituent une concurrence pour les cafetiers.

On entend encore MM. Jean Drescher, voyageur de commerce à Martigny, qui prêche pour sa paroisse d'une façon engageante et originale, et M. Eugène Torrent de Grône.

Si nous oublions des orateurs, qu'on veuille bien nous pardonner!

Avant de partir pour les grandes caves de MM. Orsat, où se couronnera dignement la fête, M. le président Crettaz distribue, aux applaudissements de l'assistance, une série de diplômes d'honneur aux vétérans cafetiers, puis énumère et recommande les bonnes maisons qui ont toujours de délicates attentions à l'égard de la Société des Cafetiers.

P.-S. — Au sujet de l'assemblée des cafetiers, nous avons reçu une correspondance qui nous est parvenue trop tard pour paraître aujourd'hui.

In memoriam

Le « Confédéré » a déjà annoncé la mort de M. Hermann Grossmann, directeur de l'Ecole d'Horlogerie de Neuchâtel. Qu'il soit permis à un de ses anciens élèves de compléter cette sommaire biographie.

Originaire du grand-duché de Bade, mais né au Locle, M. Grossmann fut nommé à la tête de cette Ecole, à l'âge de 24 ans; il y a huit jours, il venait de fêter son jubilé de 40 années de direction. (L'âge de 49 ans donné au dernier No était donc erroné).

Horloger de haute valeur, habile en pratique, comme en théorie, le défunt éleva cette institution à un haut degré de culture et en fit sa belle réputation. De tous les pays du monde, on a eu recours à ses précieux services. Des élèves américains, japonais, anglais, espagnols, comme des Suisses et des Valaisans sont venus puiser dans son Ecole cette semence horlogère, qu'ils ont répandue ensuite dans leurs divers pays et fait fructifier. Ce savant, comme on l'appelait, publia de magnifiques ouvrages techniques, tels que : « La Théorie complète de l'Horlogerie » qui est la mise au point de tous les progrès en chronométrie réalisés par les horlogers et les savants jusqu'au commencement de ce siècle ; « La Théorie de la courbe intérieure du spiral », etc., etc.

M. Grossmann laisse à ses élèves et à ses concitoyens le réconfortant souvenir que méritent ceux qui placent les préoccupations de l'esprit au-dessus d'un réalisme cupide. H. Moret.

COURS DE SKI AUX MAYENS DE SION. — Le cours de ski organisé par le groupe de Sion du C. A. S. aura lieu aux Mayens de Sion, du 22 au 29 janvier 1928.

Le cours est gratuit pour les membres du C. A. S. et du C. S. F. A. Les participants non membres de ces deux Clubs auront à payer une finance de fr. 3.—.

Ouverture du cours : dimanche à 15 h. 30, au Restaurant F. Debons, projections, causerie sur l'équipement du skieur.

Du 23 au 28 janvier : exercice de 8 h. 45 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h.

Les participants seront répartis en trois groupes suivant leur aptitude et leurs connaissances du ski.

Le cours se terminera dimanche 29 ct. par un concours dont le programme détaillé sera publié dans un prochain No du journal.

Pendant la durée du cours, les participants peuvent être nourris et logés aux conditions suivantes au Restaurant F. Debons :

Pension sans vin	par jour	fr. 5.—
Pension sans vin et chambre non chauffée	»	fr. 6.—
Pension sans vin et chambre chauffée	»	fr. 7.—

Les personnes qui comptent suivre le cours sont priées de s'inscrire avant le 20 ct. chez M. Fd Gaillard, à Sion. Le Comité d'organisation.

GUERRE AUX CHENILLES. — Pour détruire les chenilles dans les jardins, coupez une poignée de sureau, lorsque cette plante a développé des pousses d'environ 50 centimètres, jetez dans un récipient rempli d'eau et faites bouillir pendant 20 minutes. Au liquide noirâtre ainsi obtenu, ajoutez de l'eau froide et au moyen d'un arrosoir à pomme ou d'un pulvérisateur, aspergez les plantes attaquées par les chenilles.

Au bout de quelques instants, celles-ci se détacheront des feuilles et tomberont raides. Cette précaution n'offre aucun danger pour les plantes et, ce qui est à considérer, ne coûte presque rien.

MORGINS. — Accident. — Un jeune homme de Morgins, M. F. Michaud, était occupé l'autre jour à déplacer des fils électriques, lorsque le poteau sur lequel il se trouvait se brisa. Le malheureux fut projeté sur le sol où il fut relevé avec de graves blessures.

BAGNES. — Pas d'église à Sarreyer! — On nous écrit de là-haut :

La période de cher temps d'après-guerre particulièrement dure aux montagnards a vraiment été en Valais l'ère de la construction des églises et des chapelles. Par de multiples moyens, collectes, dons, loteries et lotos, on en a bâti partout, alors que nous sommes presque complètement dépourvus en fait d'asiles pour les vieillards et l'enfance malheureuse.

Dans notre vallée où la situation économique est très tendue, on fait pression coup sur coup et de diverses façons sur les petits paysans au portemonnaie mal garni, soit pour l'embellissement de l'église paroissiale, qui se présente pourtant assez bien à la vérité, soit pour la restauration des nombreuses chapelles des hameaux. On ne peut plus compter les quêtes qui ont été organisées dans ce but. En collectes et en lotos, on a recueilli 10,000 fr., d'après le dernier « Bulletin paroissial » pour la réfection ou la reconstruction de la chapelle de Lourtier.

Le village voisin de Sarreyer est pourvu d'une chapelle déjà bien suffisante. Mais « certaines personnes », lisions-nous il y a quelques semaines dans le « Nouvelliste », trouvent cet édifice religieux trop modeste pour la pieuse population de ce village montagnard. Elles voudraient une église et un desservant établi à demeure. Le village possède un fonds de quelques milliers de francs et le « Bulletin paroissial » annonce aussi qu'une généreuse personne a donné 50 fr. pour la pose de la première pierre de la future église.

Mais s'imagine-t-on qu'avec cet argent on pourra la construire et la doter au surplus d'un bénéfice? On serait bien naïf. Même avec 50,000 francs, que pourrait-on faire?

Il serait bien plus raisonnable de songer à la réfection de la chapelle actuelle, s'il y a lieu.

Même à Sarreyer la vie est dure, et nombreux sont les habitants très chrétiens et très fervents de ce village qui estiment tout de même que leur chapelle actuelle maintenue en état est bien suffisante pour le moment, qu'il y aurait bien des améliorations plus urgentes à mettre à exécution et que si l'on appliquait les sommes que l'on pourrait recueillir pour une église à Sarreyer, à soulager le sort des vieux et des invalides de Sarreyer et de la commune de Bagnes, on aurait donné à cet argent une destination à la fois plus utile et plus pieuse.

Femmes et fiancées auxquelles l'Edelweiss » du « Nouvelliste » fait appel, c'est dans ce sens que votre propagande devrait plutôt se déployer.

Encore une fois, les soussignés ne sont pas hostiles à une restauration de l'édifice religieux actuel si on le juge nécessaire. Mais une église là-haut est superflue. Nous pouvons nous en passer aussi bien que les générations qui nous ont précédé et dont la foi était tout aussi vive quoique plus discrète que celle du correspondant du « Nouvelliste ». Concitoyens, ne trouvez-vous pas?

Un groupe de citoyens de là-haut.

EXPOSITION CANTONALE VALAISANNE

Viticulture. — L'Exposition cantonale de 1928 n'aurait pas le cachet valaisan si elle était dépourvue de la viticulture, cette branche si importante de notre vie économique. Aussi lui a-t-on réservé la place d'honneur à laquelle elle a droit, et nombreux seront les producteurs qui étaleront aux yeux des visiteurs les crus les plus authentiques qui auront mûri au soleil tropical du Valais. Ils exposeront des vins blancs, des vins rouges, des vins mousseux, des vins flétris et des eaux-de-vie de marc et de lie, de 3 à 4 classes d'âge.

Moyennant une minime redevance, les exposants auront le droit d'organiser la dégustation de leurs produits. Les inscriptions pour le Comptoir de dégustation doivent parvenir au Secrétariat général à Sierre pour le 31 janvier au plus tard.

Affiche. — Vendredi se réunira le jury chargé d'examiner les projets d'affiche pour l'Exposition cantonale. Ces projets seront exposés dès samedi 21 jusqu'au mercredi 25 crt, à midi, à la grande salle de l'Hôtel Bellevue, où le public aura libre accès. — (Comm.).

CHARRAT. — Nécrologie. — Hier jeudi, est décédé à Charrat, dans sa 67me année, M. Jules Gaillard, qui fut membre fondateur de la fanfare radicale l'« Indépendante ». Il avait reçu en 1907, le diplôme de membre d'honneur de la Fédération des Fanfares villageoises du Centre, pour ses 25 années d'activité musicale dans la fanfare de Charrat. En 1922, il était le porte-drapeau de la Fédération, lors de la célébration du quarantième anniversaire de celle-ci, à Charrat également.

Ce brave citoyen, fermement attaché aux idées libérales, a rempli quelque temps les fonctions de vice-président du Conseil communal de sa commune.

Son ensevelissement aura lieu à Martigny, dimanche à 9 h. 15.

Nous présentons à ses trois fils nos condoléances les plus sincères.

FULLY. — Les canaux. — Le Dpt des Travaux publics met en soumission les travaux de construction des canaux d'asasinissement sur le territoire de la commune de Fully, rive gauche du Rhône, soit :

Canal du Brésil, longueur 1200 m.; — Canal Ferme Roduit, long. 620 m.; — Canal Ferme Carron, long. 430 m.

Les plans, profils et cahiers des charges peuvent être consultés au « Service des Etudes et Constructions », du Département.

SIERRE. — L'office de l'état-civil de Sierre a enregistré durant l'annuée 1927 : 109 naissances, 82 décès, dont 30 personnes n'étaient pas domiciliées à Sierre, 38 mariages, dont 14 en dehors de l'arrondissement, 2 divorces. L'excédent des naissances sur les décès concernant les personnes domiciliées à Sierre, est de 42.

— Le Tribunal spécial pour la défense de l'Etat s'est occupé du procès contre quatre communistes des Abruzzes, accusés d'avoir distribué, en 1925, des tracts révolutionnaires et incité la population à la révolte contre l'Etat.

MARTIGNY

Simple hommage

Julie Nicollier n'est plus. Son cortège a sinué dans un paysage blanc. Qui ne l'a connue et estimée dans la contrée? C'est qu'elle était de ces modestes qui s'imposent de par le prestige de leur claire conscience et le rayonnement de leur âme vaillante. Couturière à la journée, elle ne se confina pas dans les mesquines limites de son métier et de la besogne desséchante. Et son rôle qui surpassa en mérite maint autre de façade plus orgueilleuse ou d'aspect plus ostentatoire, lui fut inspiré tout au long de sa vie par sa piété ardente et rare, sœur jumelle de sa charité. Et combien qui, de leur religion respectueux de la lettre, n'arrivent point à se pénétrer de l'esprit ainsi que le sut l'honnête fille.

Elle n'avait rien, entendez bien, de cette dureté, de cette irréductible sécheresse dont sont pétries tant « d'âmes » à la dévotion sévère par trop stricte et exigeante. Elle fut humaine et indulgente et sut se pencher avec les gestes compréhensifs et pondérés, comme l'eût fait une mère aimante. Les tout petits raffolaient d'elle.

De longues années elle passa dans les maisons où elle prêta son aide non point en subalterne, mais en personne de bon conseil dont les sobres propos dénués d'apprêt étaient des propos justes, de bonne compagnie, parfois teintés d'humour, mais jamais d'ironie; non plus que d'amertume ou de dénigrement. Puis ses paroles étaient aussi de réconfort et s'épandaient comme une rosée pour trouver sans manquer le chemin des cœurs las, des cœurs meurtris ou angoissés.

Elle se dépensait pour les « œuvres » et nulle ne la surpassait dans le succès des quêtes. Elle déposait dans les foyers les saintes et naïves brochures qui font sourire, mais elle ne doutait jamais. — Dénuée, elle-même, elle visitait toutes les misères, elle forçait le secours et l'appelait sur qui peinait et gémissait.

Ah! bien sûr, le Pèlerinage fut aussi sa grande affaire, la fête suprême, exquise de son existence. Un projet la hantait telle une mirifique promesse de grâce et de bénédiction... Jérusalem!... Mirage et splendeur. Elle n'y fut pas. Mais elle fut à Lourdes, à Fourvière et même à Rome. Elle partait munie de messages et de recommandations précieux comme une ambassadrice des âmes vers les lointains sanctuaires, vers les basiliques illustres, tentatrices et prestigieuses où s'exaltait la bonne supplique... Une simple femme. André Closuit.

Ceux qui s'en vont.

Nous avons appris tardivement le décès survenu à Romainmôtier (Vaud), où il allait régulièrement passer les vacances qu'il s'octroyait à Nouvel-An, de M. Auguste Baud l'horloger bien connu, le père Baud, comme on l'appelait. Français d'origine, le défunt, qui était resté célibataire, a vécu près de cinquante ans à Martigny. Il travailla pendant 24 ans en qualité d'ouvrier-horloger chez feu M. leprésident Alphonse Orsat, puis s'établit pour son compte, dans son modeste atelier de la rue du Grand St-Bernard, où il mena une vie calme et laborieuse pendant 23 ans.

Le père Baud avait une assez vaste clientèle campagnarde qu'il servait fidèlement. C'est une figure sympathique qui disparaît et qui sera regrettée à Martigny.

Vieil horloger, ton heure a sonné. Repose en paix!

Concert de l'Harmonie.

L'Harmonie municipale donnera samedi soir, 21 janvier, dans la salle du Cinéma, le concert qu'elle offre annuellement à ses membres honoraires et passifs et à ses invités.

Voici le programme de ce concert :

1. Marche solennelle de la Fête des Vignerons 1927, G. Doret.
2. Méditation (cor solo : M. Papilloud).
3. Ouverture du « Voyage en mer », Mendelssohn.
4. Ballet d'Etienne-Marcel, Saint-Saëns.
   a) Entrée des écoliers — b) Musette guerrière — c) Pavane — d) Valse — e) Finale.
5. a) Musette en Rondeau — b) Tambourin, Rameau.
6. Ouverture du dernier jour de la Terreur, Littolf.

Les Entremontants de Martigny.

Nous apprenons que la soirée familière des Entremontants de Martigny et environs se tiendra samedi 28 janvier, dans les locaux du Café-Restaurant de Martigny.

Gymnastique.

Les membres de la section de gymnastique « Octoduria » sont convoquée en assemblée générale le mercredi 25 crt, à 20 h. 30, au local de la Société, Café des Alpes.

Ordre du jour : Fête fédérale de Lucerne.

Le Comité.

Société d'épargne l'« Abeille ».

(Comm.). — Les membres de la société d'épargne l'« Abeille », qui n'ont pu venir à la dernière assemblée peuvent retirer les dépôts faits en 1927 chez le caissier.

Pour l'exercice 1928, la société accepte de nouveaux membres jusqu'au 31 crt; elle encourage les amis économes de s'inscrire nombreux dimanche, journée spéciale de l'« Abeille ».

Dans la région

Une école hantée

L'« esprit » se manifeste à l'école du paisible hameau de Sainte-Anne, près de Sallenches (Haute-Savoie), où l'institutrice qui occupe le bâtiment nouvellement construit, a été réveillée plusieurs nuits par des bruits aussi étranges que peu rassurants. En proie à l'effroi, l'institutrice est allée demander asile à des cultivateurs voisins et des jeunes gens de bonne volonté, armés de fusils, sont venus garder la maison pendant les nuits suivantes. La maréchaussée a aussi fait le guet. Mais l'« esprit » ne s'est plus manifesté.

Les incrédules parlent de fumisterie, mais les

gosses sont enchantés des exploits de ce qu'ils appellent un « servant », car on leur a donné congé jusqu'à nouvel ordre.

Les Afghans à Caux

Plusieurs grands personnages de la cour et de la famille royale de l'Afghanistan sont descendus à l'Hôtel Regina, à Caux, entre autres S. A. le prince Rahmattulad, fils du roi. La princesse Kubra, neuf ans, a été opérée de l'appendicite à Territet. On annonce l'arrivée à Caux du couple royal afghan pour le mois de février.

En Suisse

La protection des oiseaux

On s'occupe beaucoup de la protection des oiseaux dans le canton d'Argovie. C'est ainsi que récemment se sont fondées, à Stein, Obermunuff, Schupfart, Zuzgen, Olsberg, Maisprach et Arisdorf des société protectrices. D'autres communes vont suivre cet exemple. A l'heure actuelle, le canton d'Argovie est le plus avancé des cantons suisses en matière de protection des oiseaux.

Les faillites en 1927

En 1927, le nombre des faillites s'est élevé en Suisse à 668 contre 633 l'année précédente. Depuis la guerre, en 1921 et en 1922, des chiffres supérieurs ont été atteints, avec 688 et 710 faillites.

Les taxes sur le timbre

En décembre 1927, le produit brut des taxes fédérales sur le timbre s'est élevé à 4,100,000 fr. contre 5,500,000 fr. dans le même mois de l'année précédente. Le produit net s'est élevé en 1927 à 56,200,000 fr., contre 52,600,000 fr. en 1926, soit 3,600,000 fr. de plus en 1927. En outre, 3,320,000 fr. ont été versés comme taxe sur les actions émises avant l'entrée en vigueur de la loi fédérale du 4 octobre 1917.

Fièvre aphteuse

Le « Bulletin de l'Office vétérinaire fédéral » annonce que la fièvre aphteuse a complètement disparu du territoire suisse. C'est ce qui sans doute ne s'était pas produit depuis un certain nombre d'années.

Nouvelles de l'Etranger

TROTZKY ET Cie

Trotzky aurait été conduit à la gare de Kazan à Moscou. Il est parti pour Alma-Alta, qui est situé dans la république Kazake non loin de la frontière chinoise. Une foule considérable attendait Trotzky et a envahi la gare. Lorsqu'elle a appris qu'on l'avait fait passer par une porte dérobée, une manifestation a eu lieu sans que Trotzky ait pu apparaître à la portière.

Il serait faux que Trotzky, Zinoviev, Kameneff, Zmirnof et Radek aient travaillé comme ouvriers à Petrograd. Ces personnalités avaient demandé l'autorisation de se rendre à l'étranger, mais cette autorisation leur a été catégoriquement refusée.

ENTRE AMERICAINS

Le chef de la délégation de l'Argentine à la conférence de La Havane a proposé que toutes les réunions du comité soient publiques. Cette proposition a été adoptée par 15 voix contre 6.

M. Hughes, chef de la délégation américaine, a voté pour.

Le projet de loi électorale prévoyant le contrôle des prochaines élections nicaraguayennes par les Etats-Unis a été déposée mardi à la Chambre des députés Managua.

Plusieurs délégations à la conférence panaméricaine présenteraient certaines propositions visant à rendre illégale toute intervention diplomatique et militaire d'un Etat américain dans les affaires intérieures d'un autre Etat américain.

Les journaux cubains, qui font d'ailleurs l'éloge du discours du président Coolidge, publient une dépêche de Montevideo selon laquelle on organise le boycottage des marchandises des Etats-Unis en signe de protestation contre l'intervention du Nicaragua et de Buenos-Ayres, où les étudiants recueillent des fonds pour venir en aide au général indépendant Sandino.

LES DECOUVERTES DE GLOZEL

Un cultivateur labourant un champ à Glozel a découvert une hache de pierre sur laquelle se trouvait une tête de cheval et de nombreux signes glozéliens. Le Dr Morlet de Vichy ayant appris cette découverte l'a examinée et a continué les recherches. Il a trouvé un galet avec une tête de cervidé et des signes analogues aux signes glozéliens.

Dans son rapport sur Glozel, M. Champion s'efforce d'établir que les objets en pierre ont été travaillés avec un outil d'acier et que les objets en os sont faits de matières très peu anciennes. Il estime que la supercherie n'est pas moins évidentes pour les briques et les poteries.

LES DERNIERS DYNASTES ALLEMANDS

Le ci-devant duc régnant de Saxe-Meiningen et Hildbourghausen, Bernhard III est mort à Meiningen, d'une crise d'asthme.

Né en 1851, il avait succédé à son père le 25 juin 1914 et avait renoncé au trône de ses pères le 10 novembre 1918. Il avait été colonel-général dans les armées prussienne et saxonne. Marié à une princesse prussienne, il n'en avait eu qu'une fille, la princesse Feodora, qui a épousé Henri XXX, prince de Reuss, branche cadette.

UNE VASTE EXPEDITION ANTARCTIQUE

Le commandant Byrd a annoncé qu'il quittera New-York pour entreprendre une expédition antarctique. L'explorateur a acheté le vaisseau « Sampson », construit pour naviguer dans les mers polaires. Ce vaisseau, qui emportera les membres de l'expédition, est maintenant équipé à Tromso, en Norvège. Le commandant Byrd compte rentrer aux Etats-Unis en juin 1929. Il a l'intention d'emmener une centaine de chiens et de les utiliser aux bases qu'il établira entre la barrière de glace Ross et une région située à environ 1600 km. du Pôle Sud. Enfin, il tentera une randonnée aérienne de plus de 3000 km. au-dessus d'un champ de glace jamais, croit-on, exploré jusqu'ici. L'expédition comprendra 50 à 60 personnes.

LE ROI D'AFGHANISTAN AU VATICAN

Le protocole du Vatican s'est trouvé sérieusement embarrassé, ces jours derniers, à l'occasion de la réception officielle du roi Amanula d'Afghanistan. Le pape avait, en effet, décidé d'accueillir le souverain avec les honneurs traditionnels et les musiciens commençaient de répéter l'hymne national afghan lorsqu'on s'aperçut qu'il contenait une prière à Allah. Il fut décidé que ces accents musulmans ne retentiraient pas sous les voûtes du Vatican.

Un double accroc devait, en outre, être fait au protocole. Ni à son arrivée, ni à son départ de la petite salle du trône, le roi Amanulla ne s'agenouilla ni ne baisa la main du pontife.

Pie XI n'en remit pas moins à l'illustre visiteur sa photographie dédicacée.

Çà et là

— Le podestat de Castiglione d'Arfagnana, près Lucques (Italie), a décidé d'exonérer du paiement des taxes communales toutes les familles ayant dix enfants ou plus. Six familles sur une population de 3715 habitants et qui totalisent en tout 72 fils jouiront de ce privilège.

— M. Pernot, receveur buraliste à Roussillon (France), vient de mourir à l'âge de 101 ans. Il était resté toujours en fonctions et était le doyen des fonctionnaires français.

— Mardi ont commencé devant le tribunal militaire de Jassy, les débats du procès contre six étudiants accusés d'avoir participé à la dévastation de la synagogue de Jassy. Les autorités avaient pris des mesures pour assurer l'ordre. Des échauffourées se sont produites dans la nuit de mardi, parce que quatre étudiants arrivés de Bucarest avaient assailli et battu jusqu'au sang des passants juifs. Les fauteurs de désordres ont été arrêtés. Le palais de justice est entouré d'un fort cordon de militaires et, nuit et jour, des patrouilles de cavalerie circulent dans les rues.

— Le chef du gouvernement d'Italie présente à la Chambre un projet de loi fixant à 21 ans et non plus à 20 l'âge de recrutement des jeunes gens.

— Dans une petite ville de Galicie, à Kzortkow, vient de mourir Samuel Frommer, dit Samuel le Silencieux, parce que depuis trente années, il n'avait pas prononcé une seule parole.

Il y a trente ans, au cours d'une querelle avec sa femme, Samuel Frommer lui cria :

« Que les flammes de l'enfer te dévorent ! »

Or, deux jours plus tard, le feu prenait à la maison de Frommer et sa femme était brûlée vive avec ses deux enfants. Le terrible vœu de Samuel était accompli !

En proie à une douleur immense, le malheureux demanda conseil à son rabbin, car il voyait là une intervention de la colère divine.

« C'est ta langue qui a péché, dit le prêtre. Fais le vœu de ne plus t'en servir ! »

Frommer jura de ne plus jamais parler.

— Mardi ont commencé sans aucune cérémonie les travaux de renflouement des navires romains immergés au fond du lac Nemi.

— L'aviateur Cobham a quitté Malte sur son hydravion pour entreprendrl le circuit africain. La première étape est Benghazi.

— Le brouillard a causé deux graves accidents d'auto.

Sur la route de Vercelli ,une voiture a heurté un char tiré par un cheval. Le conducteur, projeté à terre, a été tué.

Près de San-Giuliano, une automobile est entrée en collision avec un camion transportant une trentaine de personnes. Le chauffeur de l'auto a été tué et un occupant blessé.

— La reine de Yougoslavie a accouché d'un second prince royal.

— L'ambassadeur de France en Argentine et l'ambassadeur de Grande-Bretagne se trouvaient dans le train spécial du Pacifique, qui a déraillé près de la gare d'Arribnos. Il n'y a eu aucune victime parmi les voyageurs. Mais trois employés de la compagnie attachés au service du train ont été tués.

— Des fonctionnaires du fisc s'étant rendus au bourg de Moires (arrondissement de Mesara, dans l'île de Crète), pour percevoir les impôts, ont été malmenés par des contribuables. Cinq cents paysans, dont quelques-uns armés, ont envahi ensuite les bureaux du fisc et ont détruit toutes les archives.

— La révole paysanne qui a éclaté dans le Kurdistan contre les impôts s'étend rapidement le long de la frontière.

— Le général Primo de Rivera déclare que les élections municipales dans toute l'Espagne se feront au mois de novembre, et qu'elles seront effectuées selon le système de la représentation proportionnelle.

ECHOS

Géographie pyrénéenne.

Sait-on qu'est enclavée en pleine France, dans le département des Pyrénées Orientales, une ville espagnole ? Il en est ainsi depuis le traité des Pyrénées et cela grâce à un calembour de la diplomatie espagnole :

« Lors du partage de la Cerdagne, rapporte le « Larousse mensuel », tous les villages au delà d'une ligne de démarcation tracée en territoire espagnol furent cédés à la France, à l'exception de Llivia. Et voici où l'Espagnol usa de finesse :

En effet, le mot « ville » se présente, en espagnol, sous deux acceptions « ciudad » et « villa ». Le titre de « villa », purement honorifique, était concédé par le roi, à la suite de quelque événement historique, simplement parfois à l'occasion du passage ou du séjour du souverain, pour honorer les habitants. Or, Llivia portait le titre de « villa » ; le texte espagnol de la convention, accepté par la France, spécifiait la cession de toutes les « ciudades » ou « aldeas » (villages), mais demeurait muet sur les « villas ».

En conséquence, Llivia n'étant plus une « ciudad », mais une « villa », devait demeurer espagnole. Il fallut s'incliner.

Voilà pourquoi, par la vertu d'une sorte de calembour, Llivia et ses terres constituent, depuis bientôt trois siècles, un lambeau d'Espagne en pleine France.

L'auto à l'Académie et à la Chambre.

L'influence de l'auto se fait sentir jusqu'au sein de la solennelle Académie française. Les Immortels s'étaient réunis l'autre jour, en fin de séance, aux travaux du Dictionnaire.

Les mots **mors, mors-aux-dents** ont donné lieu à une étude toute particulière. Finalement, l'illustre Compagnie décida de diminuer l'importance des articles consacrés aux différentes formes ou définitions du mot **mors.** En effet, elle a constaté que le règne du cheval est passé ; bientôt il en sera de lui comme du mot mammouth, un objet de curiosité, dont la carcasse étonnera nos arrière-petits-enfants lorsqu'ils visiteront quelque muséum (?).

« C'est le triomphe du moteur, conclut le chroniqueur des augustes débats. Plus de chevaux, partant, plus de **mors,** et si quelquefois encore un moteur **s'emballe,** on ne peut plus redouter que les quarante chevaux d'une somptueuse limousine puissent jamais prendre le mors-aux-dents. »

...et dans la politique. Après l'Académie, la politique. L'influence de l'automobile s'y fait en effet sentir dans le jargon parlementaire, à en croire cet écho :

M. Léon Blum affiche toujours, dans ses discours, des principes marxistes, mais il empêche régulièrement les congrès socialistes français de se déterminer pour la violence. Aussi l'un de ses propres amis l'a-t-il défini :

« Une **chambre à air** révolutionnaire dans un **pneu antidérapant.**

„LUY" Cocktail, l'apéritif renommé.
„DIVA" les exquises liqueurs de dessert
Distillerie Valaisanne S. A. - SION

ATTENTION
Dimanche 22 courant, dès 14 h., au **Restaurant** de **Martigny**
Grand Dancing
et **soirée dansante** organisée par la **Société mixte d'Epargne l'Abeille.** Que les amis de la société viennent nombreux à cette journée. Bon orchestre. Au dancing entrée libre.

TEINTURERIE VALAISANNE S.A.
Lavage chimique
SION

Anciennes maisons réunies ;

Teinturerie Moderne
Madame M BOGHI,
Grand Pont
SION

Teinturerie Valaisanne
H. P. Kreissel
ancien ouvrier teinturier détacheur et chef de poste aux Grandes **Teintureries du Morat et Lyonnaise de Lausanne réunies** et premières maisons de l'Etranger.

Magasin principal :
SION — Grand Pont, ancien magasin de la **Teinturerie Moderne** Téléphone 225
Succursales à **Monthey,** Avenue de la Gare Tél. 125
„ **Sierre,** „ „
Usine avec force motrice et à vapeur, à Sion
Installation moderne et perfectionnée.

La Teinturerie valaisanne S. A.
à Sion
est le premier et le seul établissement de ce genre dans le canton du Valais.

La Teinturerie valaisanne S. A.
à SION
installée selon les derniers perfectionnements techniques et modernes et disposant d'un personnel expérimenté, est à même de livrer un travail prompt et soigné et de faire aux meilleures conditions tout ce qui concerne le
Lavage chimique et la Teinture des Vêtements
Teinture de noir deuil chaque jour
Livraison rapide et soignée. Prix modérés. Renseignements, conseils et devis par retour du courrier.
Adresse pour expéditions postales :
Teinturerie Valaisanne S.A., Sion
On demande des dépositaires dans les principales communes du Valais.

Monsieur et Madame Arthur GAILLARD-FRITZ et sa fille, à Charrat;
Monsieur et Madame Luc GAILLARD-TROGER et leurs enfants, à Paris;
Monsieur et Madame Hermann GAILLARD-MORET, à Charrat;
Monsieur Joseph GAILLARD et famille, à Lausanne;
Madame Veuve Ernest GAILLARD-MAGNIN et famille, à Charrat;
Monsieur et Madame Alfred GAILLARD et famille, à Serrières;
Monsieur et Madame Edouard GAILLARD-ROUILLER et famille, à Brigue;
Madame Veuve Eugène CHAPPOT-GAY-CROSIER et famille, à Trient;
Madame Veuve Adolphe CHAPPOT-ARLETTAZ et famille, à Charrat;
Monsieur et Madame Maurice SAUDAN-CHAPPOT et famille, à Martigny-Combe;
Monsieur et Madame Edouard CHAPPOT-LONFAT et famille, à Charrat,
ainsi que les familles parentes et alliées;
ont la profonde douleur de faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Jules GAILLARD

leur père, beau-père, grand-père, oncle et parent, décédé à Charrat, à l'âge de 67 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, dimanche le 22 janvier 1928, à 9 h. 15.

Madame Veuve Philippine PETOUD et ses enfants remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

Attention - CARNAVAL - Unique
Superbe choix de 100 costumes neufs, pierrots, dominos, petits vieux, à Fr. 10.—. Facilités de paiements.
Colerettes, loups, têtes, calottes, divers; affaire unique pour loueurs et débitants.
Schaller, Rue du 31 décembre, 13, **Genève**
Téléphone 5799 Stand.

MARTIGNY-VILLE
OUVERTURE le 1er février
(à l'ancien Magasin de chaussures Pasteur)
Magasin de Musique
H. Hallenbarter
Pianos, Harmoniums, Gramophones et tous instruments

Banque Tissières fils & Cie
Martigny
Nous payons actuellement:
Dépôts à terme 3 à 5 ans 5 1/4 %
Caisse d'Epargne (autorisée par l'Etat et garantie entièrement par dépôt de titres suisses). 4 1/4 %
Comptes courants à vue 3 1/2 %
Comptes courants 3 3/4 - 5 %
(BLOQUÉS ou à PRÉAVIS, selon durée et montants)
CHANGES
et toutes Opérations de Banque
Déposez vos fonds et faites vos affaires dans les banques valaisannes.

A Vendre 1000 kg. de
foin
S'adresser Henri Coucet, Vernayaz

Jeune homme cherche pour longue période, jolie
chambre
Faire offres case postale 20617 Martigny.

A remettre à Genève, de suite pr cause maladie grave
Café-Brasserie
sur grand passage avec salle de société ou magasin de vins billard, etc., recettes prouvées, capital nécessaire 12.000 fr. Facilités paiement. Ecrire sous chiffres H 70733 X Publicitas Genève.

Imprimés en tous genres l'imprimerie Commerciale, Martigny.

On offre à vendre faute d'emploi une belle
jument
noire, 7 ans, ainsi que deux bons **chars** de campagne, une **sargosse,** un **tombereau** et une **bossette à vendange** de 800 litres. S'adresser Hoirie Denis Pot, Vouvry.

VIANDE

pour la soupe	le kg.	Fr.	1.40
rôti sans os	»	»	2.—
pr. saucisses	»	»	1.80

Depuis 10 Kg. la moitié
Remboursement du port

Schübling la paire		Fr.	0.40
Cervelats	»	»	0.30
Saucisses sèches la paire		»	0.25
Gendarmes	»	»	0.30

Depuis 25 paires franco
Tout contre remboursement
— JULES DRELLER, Boucherie-Chevaline, BALE 13

Les graisses reines dans toute cuisine

PALMINA — *graisse beurrée*

Céres — *graisse molle*

et

PALMIN — *graisse pure de cocos*

CINÉMA ROYAL, MARTIGNY

Samedi

Grand Concert de l'Harmonie Municipale

Vendredi 20 et Dimanche 22 seulement, à 20 h. 30
Dimanche matinée à 14 h. 30

L'inoubliable image de la guerre
L'irrésistible appel à la **Paix**

LE SOLDAT INCONNU

La Grande épopée 1914-1918
avec l'historique défilé de la Victoire.
Un émouvant hommage de l'Amérique à la France
Adaptation musicale
La plus vraie, la plus pathétique expression des souffrances du soldat, des épouses et des mères, Plus encore que la „Grande Parade", „**Le Soldat Inconnu**" vous émotionnera

Le Toutou à sa mémère
Comique en 2 parties avec Charlie MURRAY

Les enfants, même accompagnés, ne sont pas admis

Personne

ne pourra contraindre un commerçant ne faisant pas partie du

Service d'Escompte

d'accorder un rabais effectif de 5 %

1er février 1928

Ouverture d'un nouvel

Atelier de Sellerie
à Martigny

A la Rue de l'Hôtel de Ville (Maison Conforti) Ancien Magasin Claivaz frères.
Toutes fournitures de la sellerie et garnitures d'automobiles.

Se recommande:
Jean HUBER, sellier, Martigny
Veuillez lire les annonces ultérieures!

La Société Suisse de

Construction de routes S. A.

informe les autorités communales et le public en général qu'elle a ouvert un bureau à **SION, Avenue du Midi** (Maison Mutti) **Tél. N° 461**

Maison spécialisée pour la construction et le revêtement de routes et trottoirs

Cylindrages, Pavages, Asphaltages, Goudronnages, Spramexage, Bitume à froid, Confection de tennis, sols de garages, toitures imperméables, allées de jardins, etc., etc.

60 rouleaux compresseurs de 1 à 18 tonnes

Banque Populaire
Sierre

Capital et Réserves Fr. 860.000.—
Fondée en 1912

Dividende de 1920-1923 - **7 %**
„ de 1924-1926 - **7 ½ %**

Nous délivrons jusqu'à nouvel avis des

Obligations
5¼%

de notre banque de 3 à 6 ans de terme.

Versez au
Compte de chèques II c 170

ADRESSEZ-VOUS
à la
Banque Commerciale de Sierre S. A.
à Sierre
pour toutes vos
Opérations de Banque
Conditions les plus avantageuses

Bureaux: Avenue de la Gare - (Maison Burgener)
Compte de chèques postaux IIc 34 - Téléphone No 206

Pour vite faire vos chaussures,
Eviter taches et gerçures,
Qu'elles tiennent et soient d'apparat,
Usez toujours de Selecta.

Selecta

Foin

de Martigny, à vendre chez Jean Corthay, rue du Rhône, Martigny

---

A VENDRE
3 vaches

race d'Hérens, fortes laitières, ainsi que 3000 kg. **foin** 1re qualité S'adr. à Marc Rouiller, Martigny-Ville.

A VENDRE
foin et regain

1re qualité. S'adresser à Moret Philippe, Bâtiaz.

ATTENTION!!!

L'apéritif de marque **„Diablerets"**
Rafraîchit; Rajeunit; Donne faim;
Que demander de plus complet!
De semblable il n'existe point.

Le Service d'Escompte
protège
le petit commerce privé

A vendre une grande quantité de bon
Foin et Regain
ainsi que
belle Paille
au plus tôt. Prix du jour. Gustave Bourgeois, Bex.

Maison à vendre

à Sierre, petite villa, 3 étages, avec belles caves pour commerce de vins, jardin alentour, entièrement réparée. Pour tous renseignements s'adresser à Alexandre ZUFFEREY, avocat, à Sierre.

Si vous voulez

ramasser de l'or à la pelle, installez un magasin de musique à Martigny-Ville. Je cherche à tout prix un local comme succursale.
M. FESSLER

A LOUER
grange et écurie

avec fontaine. S'adresser à Mlle GROSS, Martigny Bourg.

A LOUER
pour le 1er avril ou date à convenir
bel appartement

4 ou 5 chambres, salle de bain, gde cuisine carelles, 1er étage, balcons, chauffage central par appartement, grande terrasse, cave, jardin, et un **joli appartement** mansarde, 3 chambres, cuisine, W C, eau, lumière, gaz, cave, jardin. Hænni Otto, Martigny-Gare.

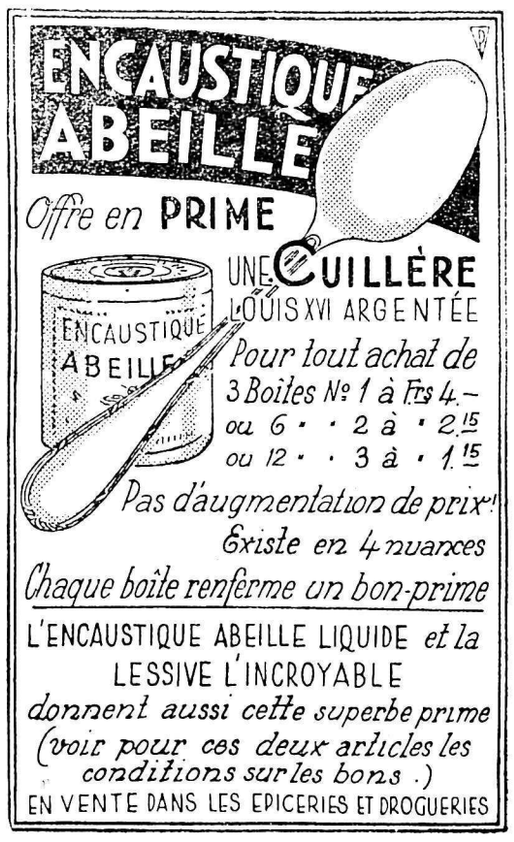

PULVÉRISATEURS
à pression „VERMOREL"

Lances bambou en 2 pièces „VERMOREL"
Carbolinéum soluble ainsi que tous produits pour le traitement des arbres fruitiers, chez

A. VEUTHEY, Fers
MARTIGNY-VILLE
Tél. 127

-: AVIS :-

Pour avoir un joli chez-soi, achetez votre mobilier à la Fabrique de Meubles

Widmann Frères
SION

Près de l'Eglise protestante
Catalogues et devis gratis — Prix modérés

Mathias Voggenberger, Martigny

Horlogerie-Bijouterie — Rue du Collège
est toujours assorti au mieux soit: en **Boucles d'oreilles dernier chic, Colliers, Bracelets, Bagues, Chaînes, Alliances, etc.**

Transports funèbres
pour tous pays
A. MURITH S. A. - GENÈVE

CERCUEILS - COURONNES MORTUAIRES
Dépôts dans le Valais
SION: Oscar MARIÉTHOD — Tél. 181
SIERRE: Ad. CALOZ
MONTHEY: L. BARLATEY — Tél. 65
MARTIGNY: Pierre MOULINET
Téléphone: 225

Costumes Travestis
Stock de costumes
à vendre ou à louer.
Madame MULLER - HASLER
Av. de la Harpe 4. Tél. 48.79
Lausanne

A vendre beaux
porcelets
de 4 semaines, chez Jean Vœffray, Martigny-Bourg.

4me Cinéma

Les généreuses personnes désirant doter Martigny d'un 4me cinéma sont priées de se rencontrer dimanche 22 janvier 1928 à l'apéritif gratis à 11 h. à la Salle des râclettes du Café de la Place.

A VENDRE
6 à 8000 kilos de
betteraves fourragères
S'adresser Félicien Volluz, Charrat.

Cannage de chaises

travail prompt et soigné. **Maffioli Frères,** Café du Progrès **Martigny-Bourg.**

Maison à vendre

à Sion, dans le quartier neuf, à 5 minutes de la gare, se prêtant pr commerce et dépôt avec caves, garage, écurie, aménagée complètement peut donner 15 chambres, eau, électricité. Pour tous renseignements s'adresser à Alexandre ZUFFEREY, avocat, à Sierre.

Automobile

On désire acheter d'occasion une **auto** 4 places; faire offres par écrit avec prix à Case postale 9275 Sion.

Pour choisir

judicieusement et sélectionner des disques de gramophones, il ne faut pas être un vulgaire vendeur mais posséder des qualités artistiques reconnues Vous subirez le comble de l'enchantement en entendant les derniers disques de chœurs parus.
M. FESSLER
Magasin de musique
Martigny-Ville

ON DEMANDE
un bon
domestique

de campagne. S'adresser à Gustave Genet, forestier, Bex.

Réparations d'horlogerie
aux meilleures conditions
L. Maret, à Châble (Bagnes)
Se recommande

Chars à purin
sur 3 et 4 roues
modèles brevetés depuis 500 litres
En vente chez
CHARLES RODUIT
Martigny

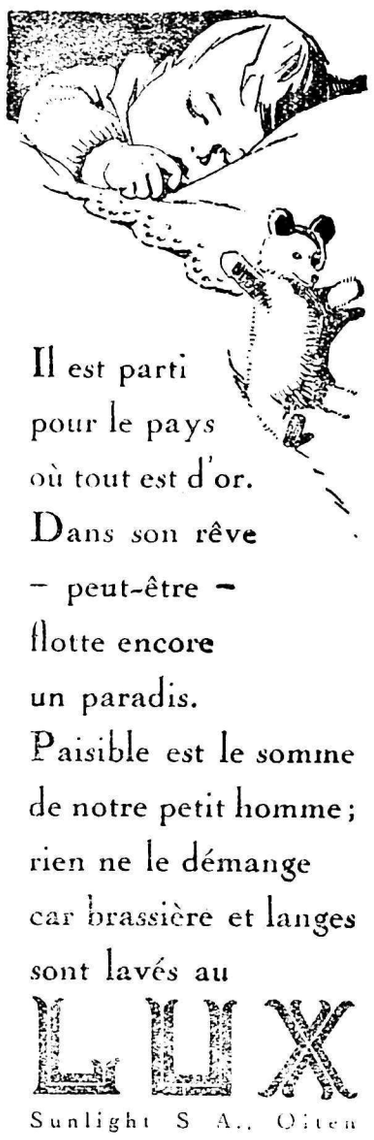

Il est parti
pour le pays
où tout est d'or.
Dans son rêve
– peut-être –
flotte encore
un paradis.
Paisible est le somme
de notre petit homme;
rien ne le dérange
car brassière et langes
sont lavés au
LUX
Sunlight S. A., Olten

Knorr
Potage exquis

Celui qui n'a pas de plaisir à table
Ne trouve pas la soupe délectable,
Mange du bout des lèvres en grimaçant
Ignore les produits Knorr, sûrement.

30 variétés de potages Knorr forme saucisse
6 assiettes de potages pour 50 cts.

GRANDE SALLE DE L'HOTEL DES ALPES
St-Maurice

Dimanche 22 janvier 1928, dès 14 heures

Loto-volailles

organisé par le **CLUB ALPIN SUISSE**
Groupe de St-Maurice
Nombreux et beaux lots — Cordiale invitation

2me Feuille

LE CONFÉDÉRÉ

No 8.
Vendredi 20 janvier 1928

Le linoléum dans l'habitation

Depuis que le progrès a supprimé la vieille maison sombre et triste de nos pères pour la remplacer par nos habitations modernes, conçues dans le style qui convient à notre époque et qui répond aux besoins du confort aussi bien que l'hygiène, le linoléum n'a cessé de gagner de plus en plus la faveur du public et des architectes.

L'exposition de l'habitation moderne de Zurich ne présentait que ce seul type de revêtement de plancher ; la grande exposition de Stuttgart donna à l'industrie du linoléum un essor qu'on eut jamais osé espérer, en raison des débuts modestes de cette industrie. Encore faut-il remarquer que ces deux expositions présentaient surtout des linoléums unis, de teinte claire tirant sur le crème, qui répondent à l'harmonie des coloris dans le goût moderne tout en donnant une grande et nette impression de propreté.

Pour vulgariser l'emploi du linoléum, il était nécessaire que tous les préjugés concernant l'habitation disparussent.

L'entreprise ne laissait point de présenter de difficultés. Il y a quelque vingt ans que H.-P. Berlage, le pionnier averti du style moderne, entama la croisade en faveur du mur et du plancher sans joints, tels que les réclamaient les docteurs depui sune dizaine d'années pour les sanatoriums et les hôpitaux où sont traitées les maladies du poumon. Mais les traditions, les usages, la peur de l'inconnu, ne permirent point à la nouvelle idée, pour convaincante qu'elle fût, de vaincre la routine.

C'est àl'époque d'après-guerre qu'il appartenait de trancher victorieusement la question et de prouver la nécessité impérieuse du plancher sans joints.

Depuis cette époque, l'application logique du linoléum est une des préoccupations des architectes et du public soucieux de l'hygiène.

Les propriétaires et les architectes cherchaient surtout à réduire les frais de construction et d'installation : à ces préoccupations bien légitimes sont venus s'ajouter le souci de la propreté, du confort, de l'hygiène, de la santé enfin.

Qu'est-ce donc que le linoléum ? C'est un mélange de matières organiques qui, par un procédé de fabrication long et compliqué, s'agrègent de telle façon que le produit obtenu ne s'étend plus, ne se rétrécit plus, ne travaille plus, mais présente une matière offrant une grande résistance aux effets de la chaleur, du froid, de l'humidité et de la sécheresse aussi bien qu'aux influences d'ordre chimique ou mécanique.

La base du linoléum est l'huile de lin oxydé, produit employé depuis plus d'un demi-siècle dans la peinture en bâtiments, aussi bien que dans la fabrication des vernis, et qui a donné des preuves absolues de son inaltérabilité et de sa durée.

A cette base s'ajoute le cauris, résine fossile qui s'apparente à l'ambre jaune.

Cette matière constitue la partie la plus coûteuse du linoléum, mais c'est elle surtout qui lui donne sa résistance à l'action mécanique.

Vient ensuite la colophane, qu'on trouve à la base des meilleurs vernis et qui agit sinon dans les mêmes proportions, du moins d'une manière analogue.

Comme matière de remplissage, on emploie le bois moulu ou le liège en poudre auxquels on associe des matières colorantes qui sont l'objet d'une sélection à laquelle sont apportés les soins les plus méticuleux.

Les procédés de fabrication mis au point par l'inventeur Walton ont donné des résultats d'une telle perfection que pas une modification notable ne s'est imposée au cours des 60 dernières années que compte l'industrie du linoléum. L'expérience a démontré et permis d'affirmer que le linoléum est fabriqué de telle façon et par des procédés si judicieux que de futures améliorations ne sont guère à prévoir.

Les avantages du linoléum sont à la fois hygiéniques et d'économie ménagère.

C'est le seul revêtement sans joint qui soit réellement durable. Les joints réunissant les lés sont si peu nombreux et joignent si hermétiquement que la poussière et l'eau n'y peuvent trouver passage et que nulle vermine ne s'y peut engendrer.

Il a d'ailleurs été démontré tout récemment que le linoléum constitue un terrain sur lequel les bacilles ne peuvent vivre, et où ils meurent rapidement.

Le linoléum seul se prête à un nettoyage complet sans qu'il y ait usure, son entretien n'exige qu'une très petite quantité d'encaustique.

A ce sujet, nous pensons utile de conseiller aux ménagères, et cela dans l'intérêt de la conservation du coloris et même de la chaleur du plancher, de n'employer l'encaustique qu'avec modération.

Un parquet de sapin, non ciré, est plus chaud que le même parquet ciré. Pour la même raison, le linoléum modérément ciré est plus chaud que celuidont les pores sont bouchés par l'excès d'encaustique.

Il est entendu que le linoléum est par lui-même un peu froid, mais la chaleur d'un corps se modifie suivant qu'il est plus ou moins poreux ou qu'il se trouve à proximité plus ou moins immédiate d'un autre corps plus chaud.

Le linoléum courant est faiblement poreux et, de ce fait, sa chaleur est médiocre, surtout s'il est appliqué sur une matière froide comme le béton. Mais si ce béton est chaud en raison de sa teneur en pierre ponce augmentant ses pores, le linoléum se ressent de ce voisinage et n'est pas plus froid que tout revêtement de plancher. Les dessous en bois tendre, comme le sapin, donnent d'excellents résultats et le sapin recouvert de linoléum n'occasionne qu'une dépense modérée ; le confort et l'intérêt y trouvent donc leur compte. Le linoléum liège sur tout plancher est toujours chaud.

Au point de vue économique, le linoléum se recommande surtout parce qu'il rend possible l'économie des bois de construction, avec les prix croissants desquels il faut compter de plus en plus. Il est même fort possible, et nous pouvons dire ici fort probable, que les constructions avec le linoléum rendront possible le chauffage électrique du plancher, mode de chauffage d'un prix à peu près inabordable aujourd'hui. Dans ce cas, le linoléum, matière inerte à calorie stable, restera le seul revêtement de plancher durable ; tout autre revêtement travaillerait, gondolerait et conduirait par là même au plancher raboteux et riche en joints, réceptacle de poussière, germes de toutes les maladies.

Le développement qu'a pris récemment le commerce du linoléum nous a permis d'étendre largement notre fabrication et de présenter un grand nombre de dessins et de coloris tout nouveaux et d'art moderne.

A la suite des expériences satisfaisantes de l'emploi du linoléum à bord des navires de guerre et des grands paquebots,, on est arrivé aujourd'hui à fabriquer des types de linoléum de solidité telle que ces revêtements semblent inusables : halles de gymnastique, salles d'école, grandes banques et grandes administrations emploient aujourd'hui les revêtements de linoléum à la grande satisfaction des voyageurs et des clients, ainsi qu'au grand plaisir du personnel chargé de l'entretien.

Ces linoléums, très épais et d'une solidité à toute épreuve, sont peu employés en Inlaid — types du linoléum à dessins incrustés — mais les nuances unies employées aujourd'hui font l'admiration de tous les connaisseurs.

On agrémente ce linoléum de motifs, d'insertions de carrelage, de mosaïque, de dallage, etc., connues sous la dénomination de « Super-Ship » pour en rehausser l'aspect.

Certes, ce travail nécessite des joints plus nombreux, mais ce léger inconvénient disparaît en raison de l'habileté de poseurs expérimentés. Par contre, il permet d'obtenir de superbes effets décoratifs et d'un tel éclat que seuls pouvaient donner, jusqu'à présent, les marbres de couleurs.

Ce revêtement en Super-Ship est surtout à sa place dans les grands vestibules, les halls, les locaux à lignes sévères et les vastes salles.

Les linoléums à dessins imprimés existent en toutes taille, et pour des pièces fatiguant moins, à des prix modiques. Ils se recommandent particulièrement aux maîtresses de maison en ce qu'ils soulagent le travail d'entretien des appartements, et cette raison a une certaine valeur à une époque où le personnel domestique se fait de plus en plus rare.

Aucun plancher ne cause moins de travail, surtout si le rafraîchissement et le nettoyage se font au moyen de l'aspirateur.

Architectes et propriétaires ne devraient point perdre de vue ces considérations lors de l'établissement de tous leurs plans et devis.

Dr A. BAUR.

En Suisse

Aux Jeux olympiques de St-Moritz

Les nations se répartissent de la manière suivante dans les diverses épreuves :

Patinage de vitesse : Allemagne, Autriche, Canada, Esthonie, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Angleterre, Hollande, Italie, Lettonie, Norvège, Suède, Lithuanie.

Patinage artistique pour dames. — Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Etats-Unis d'Amérique, France, Angleterre, Hongrie, Norvège, Suisse, Yougo-Slavie, Tchéco-Slovaquie.

Patinage artistique pour messieurs. — Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Angleterre, Hongrie. Norvège, Suède, Yougo-Slavie, Tchéco-Slovaquie.

Concours pour couples. — Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France Angleterre, Hongrie, Norvège, Suisse, Tchéco-Slovaquie.

Ski, course de grand fond (50 km.). — Allemagne, Autriche, Canada, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Italie, Japon, Norvège, Pologne,Suède, Suisse, Tchéco-Slovaquie, Yougo-Slavie.

Ski, course de fond (18 km.). — Allemagne, Autriche, Canada, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Italie, Japon, Pologne, Norvège, Suède, Suisse, Tchéco-Slovaquie, Yougo-Slavie.

Ski, épreuves de saut. — Allemagne, Autriche, Canada, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Italie, Japon, Norvège, Pologne, Suède, Suisse, Tchéco-Slovaquie.

Course combinée (ski). — Allemagne, Autriche, Canada, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Italie, Japon, Norvège, Pologne, Suède, Suisse, Tchéco-Slovaquie.

Skeleton. — Allemagne, Autriche, Belgique, Etats-Unis d'Amérique, France, Angleterre, Suisse, Italie. République Argentine.

Hockey sur glace. — Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Etats-Unis d'Amérique, France, Angleterre, Hongrie, Pologne. Suède, Suisse, Tchéco-Slovaquie.

Bobsleigh. — Allemagne, Autriche, Belgique, Etats-Unis d'Amérique, France, Angleterre, Hollande, Italie, Luxembourg, Roumanie, Suisse, Tchéco-Slovaquie, République Argentine, Pologne.

Course de patrouilles militaires. — Allemagne, Finlande, France, Italie, Norvège, Roumanie, Suisse, Tchéco-Slovaquie.

Course de chevaux et Skikjöring (démonstration). — Suisse, Italie.

Ce qu'on doit !

En 1923, un citoyen de Zurzach (Argovie), était parti pour la Colombie, où il habite depuis cette époque, sans payer une amende à laquelle il avait été condamné pour tapage nocturne. Or, le citoyen en question vient d'envoyer aux autorités de Zurzach la somme de 15 fr. ajoutant qu'il n'avait pas été en mesure jadis de payer l'amende, ni eu le temps de subir la peine de prison qui, cas échéant, devait la remplacer.

Il y a encore des gens consciencieux dans le monde !

Encouragement à l'épargne

Dans le louable dessein d'encourager l'épargne, la Caisse d'épargne et de prêts de Rebstein a décidé de faire bénéficier tout nouveau-né de la commune d'un carnet d'épargne avec premier versement de 5 fr.

La réforme électorale

Le canton du Tessin est en train de faire au moyen des élections communales, l'épreuve de sa nouvelle réforme électorale. Cette réforme a été imaginée après les élections du gouvernement et du Grand Conseil comme un remède contre les corruptions électorales dont les comités politiques pouvaient se rendre coupables par un contrôle intempestif des bulletins déposés dans les urnes. Une commission nommée par le Grand Conseil et chargée de trouver un système électoral où le contrôle des bulletins de vote ne soit plus possible, élabora la nouvelle loi en question qui, si elle rend le contrôle des bulletins de vote plus difficile, présente par contre le grand désavantage de rendre très compliquée l'opération du vote. Selon la nouvelle loi, l'électeur doit voter deux fois ; une première fois en déposant un bulletin de parti et une deuxième fois pour désigner les candidats qu'il choisit. Les élections communales qui ont lieu dans tout le canton, de janvier à mai, serviront en quelque sorte d'épreuve à cette nouvelle loi.

La presse de Zurich

Suivant la « N. Z. Z., il paraît actuellement dans la ville de Zurich, 216 journaux et revues.

Pommes liquides

Les pommes suisses lutteront toujours difficilement sur le marché mondial contre le fruit venant de la Californie et du Canada. Il est donc intéressant d'apprendre que la Fabrique de Conserves de Bischofszell (Thurgovie), a créé un nouvel établissement industriel où, depuis six semaines, 50,000 kilos de pommes thurgoviennes sont transformées quotidiennement de manière à pouvoir tenir tête à la concurrence américaine. Le procédé employé permet en effet de laisser sur place les déchets sans valeur et de n'exporter que ce qui est nutritif et agréable dans le fruit : le sucre, les matières aromatiques, les acides, les vitamines, etc. Le procédé consiste à presser les pommes et à extraire des marcs toutes les substances précieuses. Le tout est condensé dans un puissant appareil, réduit en un liquide épais, semblable au miel, et pouvant facilement s'expédier dans des boîtes en fer blanc.

Les pièges à renards

A Bercher (Vaud), le petit Jules Crot a été pris, près du village, dans les mâchoires d'un piège à renard tendu par un braconnier et grièvement blessé. On a eu beaucoup de peine à le dégager.

LES INCENDIES

— Mardi soir, à la suite, croit-on, d'un court-circuit, le feu s'est déclaré à Wauwil, près de Sursee (Lucerne) ,dans les bureaux de la fabrique de carrosserie et de voitures Kunz. Le feu se propagea très rapidement et, en peu de temps, le bâtiment de l'économat fût détruit de fond en comble, de même qu'un grand garage. Vingt-cinq automobiles, quelques grands camions et trois cars alpins qui se trouvaient dans le garage ont été la proie des flammes. Les pertes, qui sont énormes, sont couvertes par des assurances.

La fabrique continue à travailler.

Les dégâts s'élèveraient à près de 150,000 fr. Les pompiers de dix localités sont accourus sur les lieux du sinistre qu'ils sont parvenus à circonscrire en moins de deux heures.

LES ACCIDENTS

— Dimanche, un jeune Italien, Bruno Galli, 13 ans, qui s'était rendu à la montagne avec un jeune garçon de Innertkirchen (Hasli bernois), pour voir des chamois, a fait une chute sur le versant sud des Engelhorner.

— Léonie Borcard, qui s'était grièvement brûlée il y a quelques jours, à Grandvillard (Gruyère-, en allumant son fourneau avec du pétrole, a succombé. Elle laisse un mari et cinq enfants en bas âge.

Les abonnés qui paient leur abonnement d'avance n'ont que 5 cent de port à payer.

Ceux qui attendent le remboursement en mars et en septembre, ont 20 et 25 cent. de port à chaque remboursement.

6 FEUILLETON DU „CONFÉDÉRÉ"

Le Journal d'une Femme

par

OCTAVE FEUILLET

— Eh bien, qu'est-ce qui arrive ?

— Rien !

Je l'ai regardée en face, et elle a repris :

— Mais non... rien !... rien du moins que je n'eusse dû prévoir, si j'avais un peu moins de candeur !... Dès que tu arrivais là... avec ta figure de déesse... il était bien clair que j'étais perdue !... Ah ! mon Dieu ! ce n'est pas ta faute si tu es faite comme cela... je ne te reproche rien... c'est-à-dire... pardon ! tu pourrais te dispenser d'être coquette, ma chère... quand une femme est belle comme toi, si elle se met à être coquette par-dessus le marché... alors, bonsoir !... il n'y a plus rien de possible !

— Véritablement, Cécile, je ne sais pas si je dois rire ou me fâcher... Qu'est-ce que cela signifie ? Comment ! tu me pries, tu me repries et me supplies d'étudier ces deux jeunes gens...

— Eh bien, tu les étudies trop, ces deux jeunes gens... et ils t'étudient trop aussi !

— Enfin, quoi ?... veux-tu que je m'en retourne ?

Elle m'a saisi les mains :

— Oh ! non !

Et, après une pause, en s'attendrissant:

— Je suis bête, n'est-ce pas ?...

Elle a jeté sa tête sur mon sein, et s'est mise à pleurer.

Je l'ai consolée comme on console les enfants, et elle a repris tout à coup avec sa vivacité et sa tendresse habituelles :

— Ecoute... j'ai une idée superbe... tu choisiras pour toi celui qui te plaira le mieux, et je prendrai l'autre... Nous serons cousines, presque sœurs, ce sera délicieux... Il est juste, d'ailleurs, que tu choisisses avant moi, tu m'es supérieure à tous égards ! C'est très juste... très juste !

— Ma chérie, tu es la meilleure petite créature de la terre ; mais je n'accepte pas ta combinaison... et persuade-toi bien ceci : MM. de Valnesse ne sont et ne peuvent être pour moi que des prétendants à ta main : ce titre leur donne à mes yeux un caractère absolument sacré, et m'interdit jusqu'à l'ombre d'une arrière-pensée, d'une prétention personnelle, — qui me semblerait une offense grossière à la délicatesse et à l'amitié. — Me crois-tu ? es-tu rassurée ?

— Je te crois et je t'adore !... — Viens continuer tes études !

Nous sommes rentrées dans le salon où j'ai continué mes études, mais plus modérément, puisque le zèle a ses dangers.

...Le vieux beffroi tinte... quel charme dans la nuit et dans les bois !...

— Grand Dieu ! deux heures du matin !

N'avez-vous pas de honte, mademoiselle ?

V

12 juin.

Le mouvement est-il synonyme du plaisir ? et suffit-il de s'agiter pour s'amuser ? En ce cas, je m'amuse trop. — « Que faisons-nous ce matin ? que faisons-nous cette après-midi ? que faisons-nous ce soir ? » — C'est le refrain de la maison... et nous voilà partis à pied, à cheval, en voiture, ne regardant rien, brûlant tout, avec un entrain, des rires, des grelots, qui nous accompagnent au retour, qui se mettent à table avec nous, dansent avec nous, chantent avec nous et ne nous quittent pas même dans les corridors.

Ce matin, de bonne heure, j'ai voulu me donner le rafraîchissement d'une promenade solitaire dans le parc ,en bonne fortune avec moi-même. Je descendais de ma tour à pas de loup, et j'étais à peu près au milieu de l'escalier quand subitement un bruit sec, martelant les marches au-dessous de moi, m'a avertie de l'approche de M. de Louvercy, qui se rendait apparemment à la bibliothèque. Je me suis arrêtée toute saisie... J'allais bravement tourner le dos et me sauver dans ma chambre... Il n'était plus temps ! nous étions face à face, M. Roger et moi. En m'apercevant là tout à coup, il a pâli comme s'il se fût trouvé en présence d'un spectre : il a fait un geste embarrassé comme pour saluer, et, dans son trouble, il a laissé échapper sa malheureuse béquille, qui a roulé dans l'escalier. Je ne puis rendre l'expression de profonde détresse dont son pauvre visage s'est alors empreint : c'était un mélange de douleur, d'humiliation et de colère. Il tenait fortement la rampe de sa main droite, tandis que son bras gauche mutilé et sa jambe rétractée demeuraient en l'air sans soutien. J'ai descendu à la hâte quelques marches, j'ai ramassé sa béquille, je suis remontée vivement, et je l'ai replacée sous son bras. Il a fixé sur moi son œil d'un bleu sombre, et m'a dit simplement d'une voix basse et grave :

— Je vous remercie !

Puis il a continué son chemin, et moi le mien.

Cette petite scène m'a un peu remise avec lui. D'abord je lui ai su un gré infini de vouloir bien m'épargner les bordées soldatesques dont il parait si prodigue ; ensuite, malgré l'antipathie involontaire que m'inspirent en général les êtres difformes, je suis loin de le trouver aussi repoussant que Cécile me l'avait dépeint. Il est manchot, et il a une jambe raccourcie et comme paralysée ; mais le visage est beau et pur, et la légère balafre qu'il a sur le front ne le défigure pas. Il a bien, à la vérité, un air sauvage et un peu égaré, mais qui doit tenir surtout à l'état inculte de sa chevelure et de ses longues, trop longues moustaches.

J'entrais dans le parc, quand Cécile m'a aperçue de sa fenêtre ; trois minutes après, elle foulait l'herbe à mes côtés en sautillant comme un oiseau. Je lui ai conté ma rencontre avec son cousin.

— Ah ! mon Dieu ! comme il a dû jurer !

— Pas du tout.

— Tu m'étonnes. — Au fait, il est de bonne humeur aujourd'hui : il attend son ami ce soir.

Une tasse d'
OVOMALTINE
comme dispensateur d'énergie!
Dr. A. WANDER S. A. BERNE

LA NOUVELLE FORD

Message exceptionnellement important à tout Automobiliste

Il y a dix-neuf ans que nous avons fabriqué et vendu la première voiture Ford Modèle T. En l'annonçant au public nous disions:

«Nous voulons construire une automobile pour la masse. Elle sera suffisamment spacieuse pour la famille, mais assez petite pour qu'une personne puisse s'en servir et l'entretenir. Elle sera construite de matériaux de toute première qualité, par les meilleurs ouvriers dont il sera possible de s'assurer le concours, d'après les plans les plus simples que la science de l'ingénieur moderne puisse concevoir. Mais elle sera d'un prix assez bas pour que toute personne recevant un bon salaire puisse en maintenir une.»

Si je débutais dans les affaires aujourd'hui, ou que l'on me demande de repréciser ma politique je ne changerais ni une phrase ni un mot de cet avis. Il fournit en langage clair et simple la raison d'être de la Ford Motor Company et explique son développement.

Pendant ces dernières dix-neuf années nous avons fabriqué quinze millions de véhicules et enrichi le monde de près de 300 millions de chevaux vapeur. Néanmoins je ne considère pas les machines qui portent mon nom simplement comme des machines. Je les prends comme témoignage concret de la mise en opération d'une théorie commerciale, qui est, je l'espère, plus qu'une théorie commerciale — une théorie qui a pour but de rendre ce monde un endroit plus agréable pour y vivre.

Le Modèle T était un pionnier. Le public était encore inconscient de ses besoins en automobiles quand nous l'avons conçu. Il existait peu de bonnes routes, et seuls, les esprits aventureux se risquaient à acheter une automobile.

La Ford a tracé le chemin pour l'industrie automobile et déclencha le mouvement tendant à l'obtention de bonnes routes. Elle a renversé les barrières de temps et de distance et a aidé à mettre l'éducation à la portée de tous. Elle a procuré au monde plus de loisirs. Elle a permis au monde partout de faire plus, et du meilleur travail en moins de temps, d'une façon agréable.

Nous sommes toujours fiers du succès du Modèle T. Si ceci n'était pas le cas, il y a longtemps que nous aurions cessé sa fabrication. Mais 1928 n'est pas 1908. Ce n'est pas 1915. Ça n'est même pas 1926.

Nous avons construit une nouvelle voiture pour répondre à des besoins modernes

Nous avons constaté que ces besoins ont si profondément évolué dans ces dernières années que des perfectionnements dans la construction automobile sont de plus en plus désirables; aussi, avons-nous fabriqué une nouvelle voiture. Autrement dit, nous avons construit une Ford nouvelle et différente pour répondre à des besoins nouveaux et différents.

par

HENRY FORD

Elégance nouvelle de la ligne et des couleurs

La nouvelle Ford est plus qu'une voiture qui répond aux besoins d'aujourd'hui. Elle va au-delà. Elle anticipe les besoins de 1929, 1930.

La nouvelle voiture Ford est radicalement différente du Modèle T. Néanmoins les principes fondamentaux Ford, d'économie dans la production et de la qualité du Produit ont été retenus.

Il n'existe rien qui ressemble à la nouvelle Ford au point de vue qualité et prix. La nouvelle Ford est exceptionnellement élégante comme ligne et comme couleurs parce que la beauté de la ligne et de la couleur sont exigées aujourd'hui et je crois vraiment qu'elles sont indispensables à la voiture moderne. D'égale importance est la beauté mécanique du moteur. Nous ne devons pas oublier cette beauté mécanique quand nous parlons de la beauté d'une automobile.

La nouvelle Ford développe une vitesse exceptionnelle pour une voiture de bas prix, parce que les conditions modernes exigent une vitesse exceptionnelle.

Le monde marche plus vite aujourd'hui qu'auparavant. Il n'y a que tant d'heures par jour et il y a tant à faire. Soixante ou quatre-vingts kilomètres à l'heure sont nécessaires aujourd'hui, alors qu'en 1908 quarante ou cinquante suffisaient. Conséquemment nous vous fournissons cette vitesse.

Silencieuse et confortable à toutes allures

La nouvelle Ford tiendra bien la route et sera confortable soit à 85 ou à 105 kilomètres à l'heure, chiffre qu'elle a atteint quand elle a fait ses épreuves sur route.

Comme les conditions modernes exigent plus de vitesse, elles rendent un freinage capable de maîtriser cette vitesse nécessaire. Aussi la nouvelle Ford est-elle munie de freins sur les quatre roues.

La nouvelle Ford est silencieuse et souple à toutes allures et vous trouverez qu'elle est même plus facile à manier dans le trafic que l'ancien Modèle T.

La nouvelle Ford est résistante parce que la résistance est la vraie pierre de touche de valeur automobile.

La voiture Ford a toujours été connue comme une voiture qui vous y conduit et qui vous ramène.

La nouvelle Ford ne fait pas que cela, elle le fait dans un bon style. Vous serez fiers de la nouvelle Ford.

La nouvelle Ford n'a pas été conçue et fabriquée en un jour. Nos ingénieurs en ont commencé l'étude il y a plusieurs années déjà et je l'ai eu en tête depuis bien plus longtemps encore.

Nous fabriquons les voitures rapidement lorsqu'elles entrent en production, mais nous mettons beaucoup de temps pour les créer. Nous ne transigeons pas là-dessus. Nous avons mis douze ans à perfectionner notre ancien modèle T avant de l'offrir au public, et il est inadmissable que nous ayons pu mettre cette nouvelle Ford sur le marché avant d'être certains de sa perfection mécanique dans le moindre détail.

Chacune de ses pièces a été contrôlée et recontrôlée. Il n'y a pas à se demander si ce modèle sera oui ou non un succès, il doit l'être, il n'existe aucune raison pour qu'il puisse en être autrement, car il résume, sur tous les points, tout ce qui a pu être appris en fait de construction automobile depuis que la Maison Ford existe.

La nouvelle Ford sera vendue à un prix modique

Le prix de la nouvelle Ford a été établi conformément aux termes de la politique Ford. J'estime qu'il est plus avantageux de vendre un très grand nombre de voitures avec une marge étroite, mais suffisante, de profit que de vendre peu de voitures avec un très large bénéfice.

Nous n'oublions jamais que les personnes qui achètent les voitures Ford sont les personnes qui ont contribué à la croissance de notre maison. Il a toujours été de notre politique de partager nos bénéfices avec nos clients. C'est parce qu'aucun fabriquant d'automobiles ne traite ses affaires comme nous qu'aucune autre voiture ne peut concurrencer la nouvelle voiture Ford au prix Ford.

Nous sommes à même de vendre cette nouvelle voiture avec tous ses perfectionnements à prix modique parce que nous avons trouvé de nouvelles méthodes pour obtenir un plus grand rendement sans augmentation sensible de nos prix de revient.

Nous n'avons pas décidé à l'avance de faire une nouvelle voiture à tel prix, nous avons cherché à faire la voiture que nous désirions et puis, ensuite, nous avons cherché les moyens de la produire à un prix très modique.

La nouvelle Ford sera comme je l'ai dit, prête à être examinée dans les principales villes de la Suisse à partir du 25 janvier. En apparance, en performance, en confort, en sécurité, en tout ce qui va pour constituer une bonne voiture elle témoignera de tout ce que j'avance ici.

Je considère la nouvelle Ford comme une des plus importantes contributions qui ait été apportée au progrès de l'industrie automobile et à la prospérité et au bien-être de millions d'hommes.

Henry Ford

FORD MOTOR COMPANY